

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0680 du 15/02/2024

Arrêté du 26 janvier 2024

ACCÈS AU GRADE DE GÉOMÈTRE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES
PAR TABLEAU D'AVANCEMENT - ANNÉE 2024

Bureau Affectation, mobilité et carrière des B et C

RÉSUMÉ

Le présent document liste les agents promus au grade de géomètre principal des Finances publiques au titre du tableau d'avancement 2024.

Date d'application : 26/01/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ A2024 068639 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT DANS LE GRADE DE GÉOMÈTRE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU TABLEAU D'AVANCEMENT - ANNÉE 2024.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ A2024 068639 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT
DANS LE GRADE DE GÉOMÈTRE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU TABLEAU D'AVANCEMENT - ANNÉE 2024**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Sous-direction des effectifs, parcours et compétences
Bureau affectation, mobilité et carrière des B et C
66-70, allée de Bercy - Télédock 826
75572 PARIS CEDEX 12

ARRÊTÉ N° A2024 068639

portant nomination, titularisation et classement de géomètres dans le grade de géomètre principal - Année 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le code de justice administrative ;
- Vu le décret n° 2008-836 du 22 août 2008 modifié fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'État et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'État et de ses établissements publics ;
- Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-983 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier du corps des géomètres-cadastreurs des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2021 fixant les taux de promotion dans les corps des catégories B et C du ministère de l'économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique pour 2022, 2023 et 2024 ;
- Vu le tableau d'avancement au grade de géomètre principal 2024 publié le 15 décembre 2023 ;

ARRÊTE :

Article 1. Les agents dont les noms suivent sont nommés, titularisés, et classés dans les conditions désignées ci-après :

IDENTITÉ DE L'AGENT					SITUATION ANCIENNE				SITUATION NOUVELLE			
Matricule	Patronyme	Prénom	Nom usuel	UO d'affectation	Grade	Échelon	Date d'effet	Reliquat d'anc.	Grade	Échelon	Date d'effet	Reliquat d'anc.
000002259430	FONTAINE	ARNAULD	FONTAINE	DRFIP HAUTS DE FRANCE ET DÉP. NORD	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	10	21/03/2023		Géomètre principal-Cadastre FiP	06	01/01/2024	09 MOIS 10 JOURS
000002293726	CHOUX	LOIC	CHOUX	DDFIP SAVOIE	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	10	01/01/2023	01 AN 08 MOIS 08 JOURS	Géomètre principal-Cadastre FiP	06	01/01/2024	02 ANS 08 MOIS 08 JOURS
000002300685	JAMBON	CHRISTIAN	JAMBON	DDFIP LOT-ET-GARONNE	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	12	01/09/2022	01 MOIS 09 JOURS	Géomètre principal-Cadastre FiP	08	01/01/2024	01 AN 05 MOIS 09 JOURS
000002306475	LEJEUNE	JEROME	LEJEUNE	SDNC	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	09	01/09/2022	01 AN 06 MOIS 20 JOURS	Géomètre principal-Cadastre FiP	05	01/01/2024	01 AN 11 MOIS 04 JOURS
000002307213	BORDES	ANNABELLE	BORDES	DDFIP HAUTE-CORSE	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	10	01/01/2023		Géomètre principal-Cadastre FiP	06	01/01/2024	01 AN
000002307347	RANAI-VOSON	ANDRIAM-PANARIVO	RANAI-VOSON	DDFIP TARN	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	10	14/03/2023		Géomètre principal-Cadastre FiP	06	01/01/2024	09 MOIS 17 JOURS
000002307695	MAUGRION	SÉBASTIEN	MAUGRION	DDFIP INDRE	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	10	01/10/2022		Géomètre principal-Cadastre FiP	06	01/01/2024	01 AN 03 MOIS
000002308433	BESNARD	SYLVAIN	BESNARD	DDFIP MAYENNE	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	11	07/08/2023		Géomètre principal-Cadastre FiP	07	01/01/2024	03 MOIS 18 JOURS
000002309579	NEDJAR	DAVID	NEDJAR	DRFIP ARA-RHÔNE	Géomètre-Cadastre des Finances Publiques	10	01/03/2023		Géomètre principal-Cadastre FiP	06	01/01/2024	10 MOIS

IDENTITÉ DE L'AGENT					SITUATION ANCIENNE				SITUATION NOUVELLE			
Matricule	Patronyme	Prénom	Nom usuel	UO d'affectation	Grade	Échelon	Date d'effet	Reliquat d'anc.	Grade	Échelon	Date d'effet	Reliquat d'anc.
000002311217	TINELLI	CAROLINE	TINELLI	DDFIP HAUTES-ALPES	Géomètre-Cadastreur des Finances Publiques	10	01/07/2023		Géomètre principal-Cadastreur FiP	06	01/01/2024	06 MOIS
000002321455	MARCETEAU	CYRIL	MARCETEAU	DDFIP SOMME	Géomètre-Cadastreur des Finances Publiques	10	01/10/2022		Géomètre principal-Cadastreur FiP	06	01/01/2024	01 AN 03 MOIS
000002324773	NAHMIAZ	VINCENT	NAHMIAZ	DRFIP MAYOTTE	Géomètre-Cadastreur des Finances Publiques	09	01/09/2022	01 AN 07 MOIS 23 JOURS	Géomètre principal-Cadastreur FiP	05	01/01/2024	01 AN 11 MOIS 26 JOURS
000002470199	GERMA	STÉPHANE	GERMA	DRFIP SEINE-MARITIME	Géomètre-Cadastreur des Finances Publiques	12	01/01/2023		Géomètre principal-Cadastreur FiP	08	01/01/2024	01 AN
000002483503	DANIELOU	DAVID	DANIELOU	DDFIP FINISTÈRE	Géomètre-Cadastreur des Finances Publiques	11	30/12/2022	01 AN 09 MOIS 29 JOURS	Géomètre principal-Cadastreur FiP	07	01/01/2024	02 ANS 01 MOIS 15 JOURS
000002492361	BOISSEL	CÉLINE	BOISSEL	DRFIP SEINE-MARITIME	Géomètre-Cadastreur des Finances Publiques	11	01/09/2022	02 ANS 04 MOIS 29 JOURS	Géomètre principal-Cadastreur FiP	07	01/01/2024	02 ANS 09 MOIS 22 JOURS

Nombre d'agents : 15

Article 2. Sont et demeurent rapportés les avancements d'échelon dont ont bénéficié éventuellement, à compter de leur date de nomination, les agents désignés à l'article 1^{er}.

Article 3. Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

Article 4. Les intéressés disposent d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

FAIT À PARIS, LE 26 JANVIER 2024

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES
ET PAR DÉLÉGATION
LE SOUS-DIRECTEUR DE NIVEAU 3 – 2^{ÈME} GRADE

CHRISTOPHE LANDOUR

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756